

Le nouveau patron de la Licra s'appelle Stasi : défense d'éclater de rire !



Au mois d'août 2016, je rendais à la Licra l'hommage qu'elle méritait, en la qualifiant, ainsi que ses dirigeants, de "nouveaux kapos des islamistes" (voir article ci-dessous). Un mot qui n'avait pas plu à l'ineffable préfet socialiste, Gilles Clavreul, puisqu'il a choisi de poursuivre Pierre Cassen, qu'il a considéré comme directeur de publication du site, pour avoir utilisé cette formule à son encontre, et l'avoir comparé à Goebbels, Beria et Pol Pot, ce qui a froissé le brave homme.

J'avais montré que la Licra n'avait aucun membre de la diversité dans ses instances, elle qui prône le vivre ensemble et l'invasion migratoire, pour les Français... mais qui s'exonère de cette contrainte.

On a appris récemment qu'à partir du 3 novembre prochain, pour

des raisons personnelles (???), Alain Jakubowicz, pourtant élu pour un troisième mandat jusqu'à 2019, n'irait pas au bout de sa "mission" et laisserait, sans surprise, la place à Mario Stasi, qui occupait le rang de vice-président depuis le dernier congrès.

<http://fr.timesofisrael.com/rencontre-avec-mario-stasi-le-nouvel-eau-president-de-la-licra/>

Quelles que soient les raisons du départ de Jakubowicz, nous ne pleurerons pas sa disparition des plateaux médiatiques, tant cet homme, à la tête de la Licra, a aligné les positions de son association sur celles du Mrap et de la LDH, se faisant le complice acharné de l'islamisation de la France, et de son invasion migratoire. Plus que bien d'autres, il a sur les mains le sang des victimes de tous les attentats islamistes, donc celui des victimes de Charlie Hebdo et de l'épicerie casher, et, à l'époque où on juge Merah, des enfants de l'école juive de Toulouse. Non seulement il a mis délibérément en danger, par sa politique suicidaire pour notre pays, et ses habitants, les Français, mais également ses coreligionnaires, principales cibles des soldats d'Allah. Si Sarah Halimi a pu être massacrée et défenestrée, dans des conditions sordides, le 3 avril dernier, c'est aussi à cause de la politique immigrationniste et islamo-collabo de la Licra, et de tous ses complices.

Pour l'avoir fréquenté devant les tribunaux, nous savons qu'il n'y a rien d'autre à attendre de Mario Stasi, qui sévissait, avec Sabrina Goldman, contre Pascal Hilout et Pierre Cassen, mais aussi contre notre président suisse Alain Jean-Mairet et la présidente de Résistance républicaine, Christine Tasin. Cela sera la même politique, la même fuite en avant, qui amène la Licra à faire le boulot des islamistes, pour traîner devant les tribunaux Christine Tasin, encore, ou bientôt le cinéaste patriote Gérard Boyadjian.

Mais au fait, qui est Mario Stasi ? Un fils à papa, un neveu à

tonton, rien d'autre. Bien propre sur lui, avec sa tête de premier de la classe, ce garçon est le fils de l'ancien bâtonnier de Paris, Mario Stasi, et le neveu de l'ancien homme politique français Bernard Stasi, un des fossoyeurs de la droite, auteur du livre "L'immigration, une chance pour la France". Cet imbécile (paix à ses cendres) n'avait pas compris que l'immigration d'origine européenne, en période de reconstruction du pays, était effectivement une chance pour la France, mais aussi pour les immigrés, alors que l'invasion migratoire musulmane, en période de chômage de masse, est un fardeau qui menace notre pays, et ses fondamentaux, à cause des immigrationnistes fous qui la favorisent.

Histoire de ne pas gâcher le tableau, Mario Stasi a eu un engagement politique, et quel engagement : il a fricoté avec le Modem de Bayrou, quelle audace ! Une manière de confirmer, par ailleurs, la stratégie d'infiltration, digne des mouvements trotskistes, que pratique une association qui se vante d'avoir 120 députés à l'Assemblée qui ont signé sa charte prétendument antiraciste.

<http://www.lejdd.fr/Politique/Actualite/Le-Modem-devoile-ses-tetes-parisiennes-98687>



Nous allons par ailleurs suivre de près la brillante carrière de Mario Stasi à la tête de la Licra, tout en constatant que c'est encore, dans une période où la campagne féministe "Balance ton porc" fait des ravages, un mâle blanc de type européen – forcément harceleur et violeur potentiel – qui sera

à la tête de l'honorable institution. De quoi dégoûter Sabrina Goldman et donner raison à Mohamed Sifoui, qui a rêvé un temps d'être le premier muzz à diriger la Licra, avant d'en claquer la porte, quand il a eu fini de rêver...

<http://www.licra.org/le-nouveau-bureau-executif-de-la-licra/>

<http://ripostelaique.com/sifaoui-le-faux-musulman-moderne-qui-se-revait-president-de-la-licra.html>

ARTICLE PAUL LE POULPE AOUT 2016 : JAKUBOWICZ-GOLDMAN-LICRA, LES NOUVEAUX KAPOUS DES ISLAMISTES



Le bureau exécutif de la Licra : comme quoi on peut vouloir imposer l'immigration et la diversité à la France, et en préserver soigneusement les instances de son organisation...

Le tableau de chasse de la Licra commence à être bien rempli, depuis que Riposte Laïque existe. Il y a dix ans, cette officine était aux côtés des islamo-collabos du Mrap et de la LDH, et contribuait, avec son président local, encore un avocat, nommé Bouvier, à la ruine de Fanny Truchelut, coupable d'avoir demandé à deux militantes voilées de retirer leur uniforme dans les parties communes du gîte. Ruinée, Fanny, merci la Licra !



Grégoire Bouvier, président de la Licra Nancy, lors du procès contre Fanny Truchelut... où, avocat, il plaidera contre l'accusé. Elle est pas belle la vie ? La Licra dépose plainte, et ses avocats dirigeants travaillent...

Ces vaillants défenseurs de la liberté d'expression ont ensuite traîné devant les tribunaux Eric Zemmour, coupable d'avoir remarqué que la grande majorité de la sur-délinquance en France à des origines nord-africaines et subsahariennes. Condamné, Eric, merci la Licra !



Cette fois, c'est Sabrina Goldman, aujourd'hui vice-présidente de la Licra, qui s'était sacrifiée, et avait plaidé, après que son association a déposé plainte. C'est vraiment bien d'être avocat et dirigeant national de la Licra...

Ils ont ensuite traîné devant les tribunaux, avec toute la clique dite anti-raciste, un apostat, Pascal Hilout, né Mohamed, et notre fondateur, Pierre Cassen, coupables d'avoir décortiqué les méthodes de conquête de l'islam, et d'avoir expliqué, il y a six ans (les faits leur donnant dramatiquement raison) comment résister à cette agression télécommandée depuis l'étranger. Condamnés Pascal et Pierre, merci la Licra.

<http://ripostelaique.com/bien-relire-5-ans-apres-deux-editos-ont-coute-30-000-euros-a-pascal-pierre.html>



Devant la 17e Chambre, c'était encore Sabrina Goldman (qui ne laisse pas beaucoup de travail à ses petits camarades, apparemment) qui officiait, en service commandé, contre Pascal et Pierre, à qui bien évidemment elle a fait le coup des juifs des années 1930.



Devant la Cour d'Appel, c'est cette fois Mario Stasi (cela ne s'invente pas), encore un responsable national de la Licra, qui a tout fait pour enfoncer Pascal et Pierre...

Franchissant encore une étape, ils ont été les seuls à poursuivre notre directeur suisse, Alain Jean-Mairet, coupable d'avoir publié un article d'un apostat tunisien sur un site basé en Suisse, répondant du droit suisse. Maître Haddad, dans un article concis, résumait la situation : la Licra s'auto-proclame police du monde, et estime donc que les lois françaises contre ce qu'ils osent appeler l'antiracisme doivent s'appliquer partout !

<http://ripostelaique.com/licra-sautoproclame-police-monde.html>

C'est naturellement un précédent terrible, et un premier pas vers une mondialisation de la justice, passant outre les lois nationales des pays. On pourrait imaginer un article français parlant du génocide arménien poursuivi par Ankara, ou bien l'auteur d'un texte jugé blasphématoire se retrouver devant les tribunaux de Ryad.

<http://ripostelaique.com/6-avril-justice-francaise-va-t-oser-violer-souverainete-suisse.html>

Le jour du procès, le professeur Sami Aldeeb, témoin de la défense, avait exprimé sa stupéfaction, devant l'attitude des avocats de la Licra (écouter les trois premières minutes).

Notre avocat, Maître Haddad, et notre fondateur, Pierre Cassen, avaient expliqué l'énormité d'un tel procès, et démontré, fort simplement, que pas davantage la Licra que la 17e Chambre n'étaient compétentes pour juger un site Suisse et un ressortissant helvétique.

Mais les juges de la trop célèbre 17e Chambre ont tranché : Alain Jean-Mairet a été condamné à 5.000 euros d'amende, et 3.000 euros de dommages et intérêts et frais de justice à verser à la Licra, qui avait déplacé trois avocats, avec leur vice-présidente Sabrina Goldman, Mario Stasi et un troisième avocat dont nous ne connaissons pas l'identité, contre Riposte Laïque.

Naturellement, comprenant les enjeux d'un tel procès, Riposte Laïque a fait appel.

<http://ripostelaique.com/une-jurisprudence-trop-grave-pour-que-riposte-laique-ne-fasse-pas-appel.html>

Par contre, à Vaulx-en-Velin, quand Ahmed Chekhab, adjoint au maire socialiste, qualifiera un élu de l'opposition "d'enculé

de juif", non seulement la Licra ne déposera pas plainte, mais elle signera une convention avec la municipalité (contre quelle somme d'argent ?) qui fera de l'adjoint raciste le responsable d'un plan de lutte contre le racisme, avec le partenariat de l'association présidée par Jakubowicz. Pas de plainte contre un vrai raciste musulman, mais des sous en contre-partie, merci la Licra !

<http://www.bvoltaire.fr/pierrecassen/vaulx-en-velin-ahmed-chek-hab-mariera-t-il-encore-ces-encules-juifs,95405>

Avec un tel palmarès, on aurait pu penser que Jakubowicz-Goldman avaient donné suffisamment de gages aux islamistes, et pouvaient se tenir tranquilles. Cela aurait été mal connaître les sbires de la Licra, toujours prêts à toutes les surenchères en lèche-baboucheries...

Au lendemain de l'assassinat, barbare, de deux policiers, à Magnanville, par un islamiste qui revendiquera les deux crimes, au nom du Coran et de l'islam, dans une vidéo, Christine Tasin avait répondu à l'invitation du Siel et de son président, Karim Ouchikh, pour rendre hommage aux deux victimes, et crier notre colère.

La présidente de *Résistance républicaine*, multipliant les exemples précis, incontestables, avait démontré que le véritable assassin, c'était l'islam.

<https://www.youtube.com/watch?v=2YEaDf8kGP0>

Aucune association musulmane n'avait jugé bon de déposer plainte, comme d'ailleurs lors du procès d'Alain Jean-Mairet. Pourquoi le feraient-elles, d'ailleurs, puisque ce sont des juifs qui se comportent en collabos qui le font à leur place ?

Selon Jakubowicz-Goldman, le fait de dire "Islam assassin" serait une incitation à la haine contre les musulmans.

Mais alors, si quelqu'un dit "Nazisme assassin", c'est une

incitation à la haine contre les nazis, et c'est un délit ?

"Communisme assassin", c'est une incitation à la haine contre les communistes, et c'est un délit ?

"Catholicisme assassin", c'est une incitation à la haine contre les cathos, et c'est un délit ?

"Capitalisme assassin", c'est une incitation à la haine contre les capitalistes, et c'est un délit ?

"Athéisme assassin", c'est une incitation à la haine contre les athées, et c'est un délit ?

Comme on le voit, en France, à cause des maître-censeurs de la Licra, il n'est plus possible de critiquer l'islam sans se retrouver au tribunal. A cause des militants politiques déguisés en antiracistes, seuls des Gaulois non racistes et les apostats de l'islam se retrouvent au tribunal, et jamais les vrais racistes antisémites n'y sont entraînés. C'est un recul terrible, dans un pays qui n'était pas touché, à ce jour, par le délit de blasphème.

A cause de Jakubowicz-Goldman, on se rapproche à toute allure de l'application de la charia, et de l'article 22 : **« Tout homme a le droit d'exprimer librement son opinion, pourvu qu'elle ne soit pas en contradiction avec les principes de la Charia ».**

Dans son livre, "Le Dernier des injustes" paru en 2013, Claude Lanzmann évoquait la participation de certains juifs d'Europe, tel Benjamin Murelstein, à leur propre destruction, par une collaboration active avec le régime nazi.

Il parlait aussi d'autres juifs qui, tel Chaim Rumkowski, contribuant avec énormément de zèle à l'effort de guerre nazi, fit le pari que, devenus indispensables, ils seraient épargnés par les nazis. Ainsi, Rumkowski en vint à inscrire sur la liste des déportés les plus fragiles et exhorta in fine les parents à donner leurs enfants !

Quoi qu'on pense de ces attitudes, elles se situaient dans un

contexte de guerre et de lutte pour la survie quotidienne. Des excuses – ou des explications – que n'ont absolument pas les islamo-collabos Jakubowicz, Goldman et la clique de la Licra, qui se comportent en kapos des islamistes, livrant à la justice française, comme aux périodes les plus sombres de notre Histoire, les meilleurs résistants à l'islamisation de notre pays, pour le plus grand bonheur des soldats d'Allah.

Paul Le Poulpe